



## DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché :

DIFAC SAS  
2, rue des hérons,  
67960 ENTZHEIM  
France

Déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

Demi-masque filtrant, réf. MASP2V -  
EPI de catégorie III,

est conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et à la norme 149 :2001+A1 :2009 est identique au modèle (ArCoTek FS-O/21V FFP2 NR) ayant fait l'objet de l'attestation d'examen UE de type n° UE/46/2018/1437,

délivrée par l'organisme notifié :

**CENTRALNY INSTYTUT OCHRONY PRACY - PANSTWOWY INSTYTUT BADAWCZY (CIOP-PIB)**

ul. Czerniakowska 16  
00-701 WARSZAWA  
Poland (1437)

L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production (module D) sous la surveillance de l'organisme notifié :

**CENTRALNY INSTYTUT OCHRONY PRACY - PANSTWOWY INSTYTUT BADAWCZY (CIOP-PIB)**

ul. Czerniakowska 16  
00-701 WARSZAWA  
Poland (1437)

Fait à Entzheim, le 20 novembre 2019,

Margaux Spielmann  
Coordinatrice normes et qualité,